



Vigne

N°17
BILAN de
campagne
19/12/2024



Animateur filière

Corinne BORDEAU
FREDON N-A
corinne.bordeau@fredon-na.fr

Suppléance :
Stéphane MESLIER
FREDON N-A
stephane.meslier@fredon-na.fr

Directeur de publication

Luc SERVANT
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Supervision site de Bordeaux

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Haut-Poitou N°X
du JJ/MM/AA »*



Edition **Haut-Poitou**

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les [événements agro-écologiques](#) près de chez vous !

BILAN DE LA SAISON 2024

Le bilan climatique : des conditions particulièrement pluvieuses au printemps.

Le bilan phénologie : malgré une avance de 15 jours en début de cycle végétatif la récolte a eu lieu en septembre.

Le bilan sanitaire : l'année est marquée par une très forte expression du mildiou.

Le réseau de surveillance

• Les observateurs

La rédaction du Bulletin Santé du Végétal Vigne Haut Poitou 2024 est réalisée grâce aux informations transmises par 16 viticulteurs et quelques échanges de professionnels au fil de l'eau. Ce réseau est établi sur les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres.

• Les parcelles observées

Le réseau de surveillance du Vignoble du Haut-Poitou est constitué de 37 points d'observations répartis sur 16 exploitations, couvrant ainsi les 750 ha que compte le vignoble.

Soit :

- 6 parcelles témoins non-traités ;
- 13 parcelles de références ;
- 1 parcelle maladie du bois ;
- 14 parcelles avec un suivi des vers de la grappe ;
- 5 parcelles avec un suivi des cicadelles des grillures ;

Ce réseau s'appuie sur 2 thématiques principales : la surveillance des maladies et la surveillance des ravageurs de la vigne.

Surveillance des maladies :

- Un suivi du développement des œufs de mildiou qui subissent les conditions climatiques au sein du vignoble.
- Un suivi de parcelles témoins non traités : portion de parcelle qui ne reçoit aucun traitement phytosanitaire. Il permet d'informer de la présence ou de l'absence des maladies fongiques, mais aussi de détecter l'apparition des premiers symptômes et d'évaluer le niveau de pression du parasite.
- Un réseau de parcelles de référence. Celles-ci sont conduites de façon conventionnelle ou biologique. Ces observations permettent de signaler les premières sorties de taches, ou encore des événements très localisés (orages de grêle...).
- Le réseau est complété par le suivi d'une parcelle de sauvignon basée à Marigny Brizay, dans laquelle sont observées les maladies du bois (Eutypiose, Esca et Black Dead Arm).

Surveillance des ravageurs :

- Le réseau permet de suivre les données de piégeage (tordeuses et cicadelles), de réaliser des comptages spécifiques ainsi que faire des observations de dégâts.

Ces informations sont complétées par des observations que nous appelons « Tour de plaine », ce sont des observations aléatoires faites au sein du vignoble lors de nos tournées du lundi qui peuvent aussi répondre à des signalements ou à des préoccupations des viticulteurs.

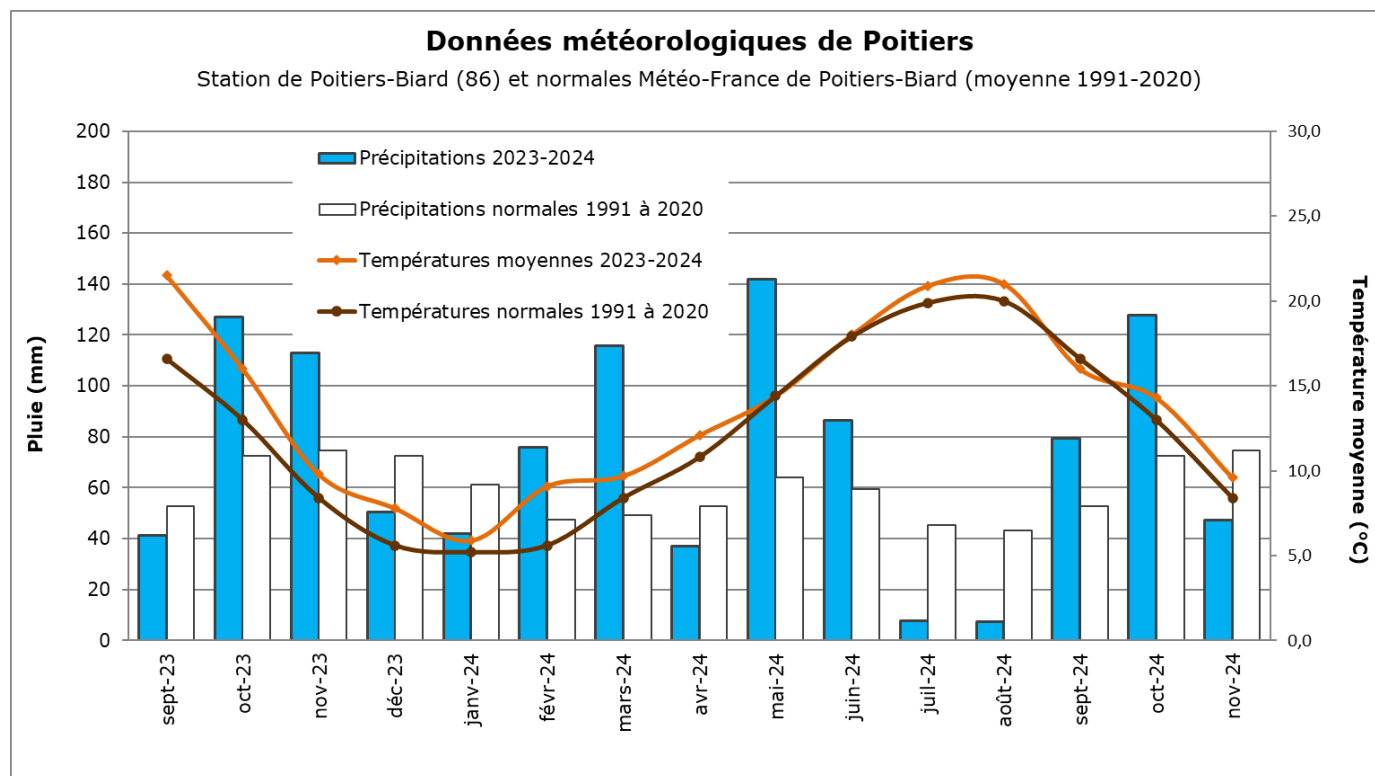
Le suivi des 6 parcelles témoins non traités (TNT) est assuré par les viticulteurs accompagnés des techniciens FREDON. 13 parcelles en conditions protégées appelées parcelles de référence complètent le réseau. 6 d'entre elles sont attenantes aux parcelles témoins. Au global, 5 parcelles de Chardonnay et 8 de Sauvignon sont le reflet de l'évolution des maladies dans le vignoble du Haut-Poitou.

Le suivi des vers de la grappe par pièges sexuels a été mis en place dans 14 sites. Le suivi des cicadelles des grillures quant à lui est assuré par pièges chromatiques englués dans 5 parcelles.

Les relevés sont majoritairement effectués par les viticulteurs.

En complément, les observations sont enrichies par des signalements ponctuels qui sont transmis par les viticulteurs au fil de l'eau.

Conditions climatiques



Automne 2023 (sept/oct/nov/déc) : plutôt chaud et humide.

Les températures moyennes automnales sont au-dessus des normales saisonnières pour les 4 mois considérés. Les cumuls de précipitations sur la même période sont excédentaires (+58.9mm) par rapport à un automne normal.

Hiver 2024 (janv/fév/mars) : hiver chaud et pluvieux.

L'hiver est plus chaud que la normale avec un mois de février qui sort du rang avec +3.5°C par rapport à la moyenne trentenaire. Nous notons un excédent hydrique pendant l'hiver. Avec un mois de mars 2024 particulièrement arrosé (+136% par rapport à la normale). Le cumul des précipitations enregistré durant les trois mois d'hiver est excédentaire de 76.4mm.

Printemps 2024 (avril/mai/juin), dans la normale au niveau des températures moyennes, largement excédentaire au niveau des précipitations.

Les températures moyennes du printemps 2024 sont comparables aux normales de saison. Notons un épisode de gel la dernière semaine d'avril impactant quelques parcelles entre Vendevre du Poitou et Neuville du Poitou.

Le mois d'avril est déficitaire en pluviométrie. En revanche, mai et juin sont largement excédentaires avec respectivement +122% et +45%. Notons un orage accompagné de grêle le 18 mai constaté sur Doux, Maisonneuve et Cherves avec 47mm en à peine une heure de temps provoquant des dégâts qui se sont limités au feuillage.

Le bilan printanier pour les trois mois considérés est excédentaire de 89.2mm par rapport à la normale sur la même période.

Été 2024 : sec en juillet et août, pluvieux en septembre.

Des températures moyennes estivales proches des normales.

Juillet et août sont très secs (15mm de pluies enregistrés sur les deux mois). En revanche, le mois de septembre est plus pluvieux que la normale (+ 50%), contrebalançant le déficit hydrique de juillet-août.

En pré-vendange (weekend du 7-8 septembre) un orage de grêle a traversé le vignoble (Neuville, Cissé, Marigny, Ouzilly, Beaumont ...) imposant, dans certaines parcelles, un début de récolte prématuré, afin d'éviter l'oxydation des baies.

Bilan annuel

Données climatiques Station de Poitiers	Normales saisonnières (Janvier à novembre)	Année 2020 (Janvier à novembre)	Année 2021 (Janvier à novembre)	Année 2022 (Janvier à novembre)	Année 2023 (Janvier à novembre)	Année 2024 (Janvier à novembre)
Moyenne des températures minimales en °C	7.2	9.4	7.6	9.2	9.4	9.2
Moyenne des températures maximales en °C	17.4	19.4	17.6	20.0	19.6	18.2
Moyenne des températures moyenne en °C	12.3	14.4	12.6	14.6	14.5	13.7
Cumul des précipitations en mm	616,8	496	495,3	488,1	749.4	769.2

Depuis le début de l'année 2024, la moyenne des températures minimales est proche de celle de 2022 et 2023. La moyenne des températures maximales est quant à elle, au-delà de la moyenne trentenaire mais reste cependant, en-deçà de celle des deux dernières années.

Le cumul de pluies depuis le début de l'année 2024 est supérieur de plus de 150mm par rapport aux normales, soit +25%.

Stades phénologiques (échelle BBCH)

- Sauvignon et Chardonnay

Depuis 2010, première année d'édition du BSV Haut-Poitou, l'année de référence en précocité est 2011 et l'année de référence tardive est 2013.

							
Stade 07	Stade 55	Stade 57	Stade 65	Stade 71	Stade 73	Stade 75	Stade 79

Stades BBCH (Crédit Photo : FREDON NA)

Pour le cépage Sauvignon

	Floraison	Fermeture
Année de référence précoce	29-mai	05-juil
Année de référence tardive	05-juil	13-août
Année 2023	10-juin	11-juil
Année 2024	18 juin	23-juil

Pour le cépage Chardonnay

	Floraison	Fermeture
Année de référence précoce	24-mai	27-juin
Année de référence tardive	02-juil	06-août
Année 2023	06-juin	11-juil
Année 2024	11-juin	23-juil

Cette année, le débourrement sur Sauvignon a été homogène. Lors de la tournée du 08 avril 2024, nous avons remarqué sur ce cépage une bonne homogénéité de développement entre les bourgeons du début de la latte et ceux de l’extrémité. Ce constat est moins vrai pour les cépages plus précoces. Au début de la saison végétative, la pousse de la vigne avait une quinzaine de jours d’avance par rapport à 2023. Le stade boutons floraux séparés (BFS) a été atteint vers le 21 mai pour le chardonnay comme pour le sauvignon. La floraison s’est étalée sur les trois premières semaines de juin avec des conditions humides la plupart du temps. Ceci explique le phénomène de coulure observé à maintes reprises sur grappes. Malgré une avance notable en début du suivi phénologique, la pousse de la vigne a été freinée par les conditions climatiques en cours de saison pour finalement observer la fermeture complète de la grappe au 23 juillet 2024. Soit, 12 jours de retard par rapport à 2023.

Etat sanitaire du vignoble

Périodes d’observation des problèmes sanitaires de la vigne (réf : Guide de l’observateur)

Les maladies

Le réseau des témoins non-traités (TNT) se compose de 5 parcelles de Chardonnay et d’une parcelle de Sauvignon :

- Neuville du Poitou
- Mirebeau
- Marigny-Brizay
- Thurageau
- Chouppes (Sauvignon)
- Maisonneuve

Chaque parcelle témoin est accompagnée de sa parcelle de référence qui est constituée du reste de la parcelle. Le témoin est arrêté en accord avec le propriétaire lorsque les maladies deviennent trop virulentes. A cause des conditions sanitaires exceptionnelles, les TNT 2024 ont été réduits et/ou arrêtés avant la fin de campagne. Les parcelles de références attenantes ont continué d’être observées.

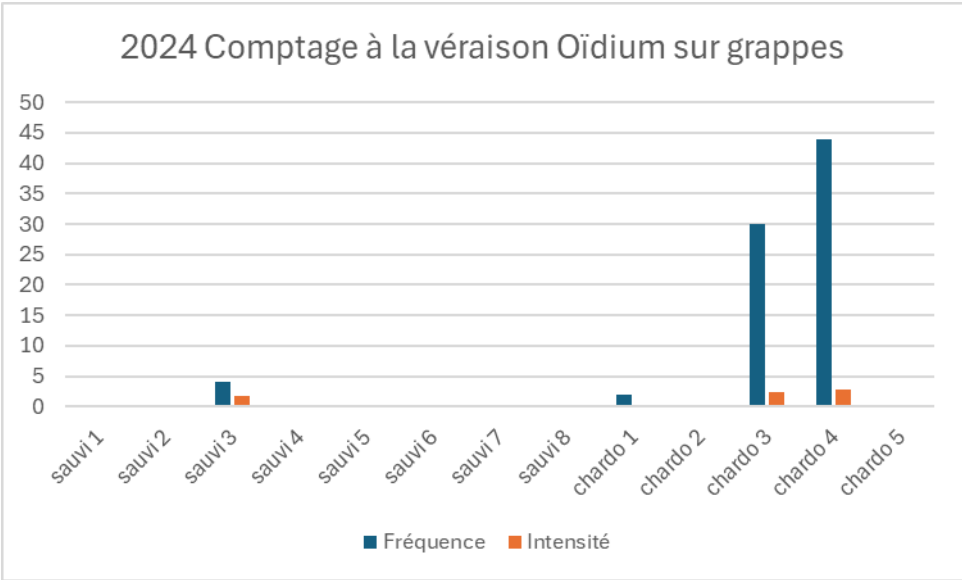
• Oïdium

La période de **réceptivité maximale se situe entre le stade 57 (boutons floraux séparés), et le stade 79 (fin de la fermeture de la grappe).**

Oïdium (<i>Uncinula necator</i>)	Evolution du risque	Situation sur le terrain	Bilan à la récolte
	Quelques contaminations pré-épidémiques sont calculées par le modèle la semaine précédant le 30 avril. Les premières contaminations épidémiques notables indiquées par le modèle sont relevées juste avant le 21 mai. Dans la semaine précédant le 18 juin le modèle calcule des contaminations épidémiques fortes généralisées au vignoble. Jusqu'à mi-juillet, le risque potentiel sera majoritairement faible sauf sur l'ouest du vignoble puis il augmente progressivement pour être à un niveau fort sur une bonne moitié du vignoble fin juillet.	Le stade sensible est atteint le 21 mai. La première tache est détectée le 27 mai dans le TNT de Marigny-Brizay. Aucune évolution n'est constatée dans les TNT jusqu'au 10 juin où une fréquence de 16% de ceps atteints est relevée sur le TNT de Mirebeau. Le 24 juin l'oïdium commence à s'installer dans le feuillage des TNT, seul celui de Neuville de Poitou reste indemne. Le 02 juillet, nous notons une progression sur grappe uniquement sur le TNT de Mirebeau où 32% des grappes sont atteintes. En parallèle, aucun symptôme n'est observé en situation protégée. Le 09 juillet, tous les TNT restants montrent de l'oïdium sur grappes. La fréquence et l'intensité vont s'amplifier la semaine suivante dans les TNT. Les premières baies oïdiées sont observées en situation protégée. Fin juillet, 3 parcelles de référence sur 12 observées sont notées avec une présence discrète d'oïdium sur les grappes.	Les comptages de fin août sont relativement satisfaisants puisque seulement 4 parcelles sur 13 observées présentent des dégâts sur grappes. Notons que les 2 parcelles de chardonnay les plus atteintes ont une intensité d'attaques de moins de 5%. La pression oïdium de l'année est inférieure aux deux dernières campagnes.

(Crédit Photo 2024 : FREDON NA)





Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l’Observateur

• Le Mildiou

Réceptivité de la vigne

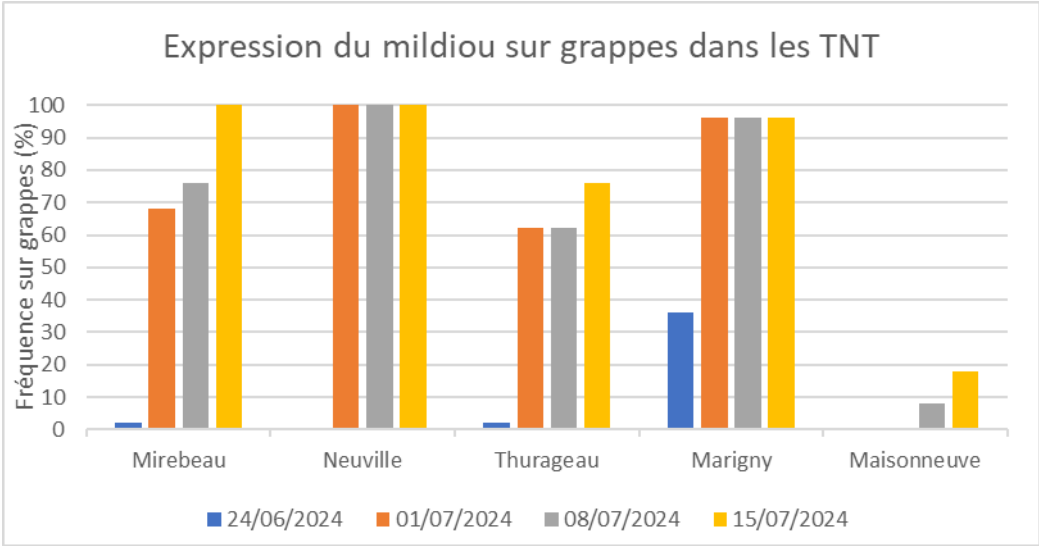
La vigne est réceptive à partir du stade moyen « première feuille étalée ».

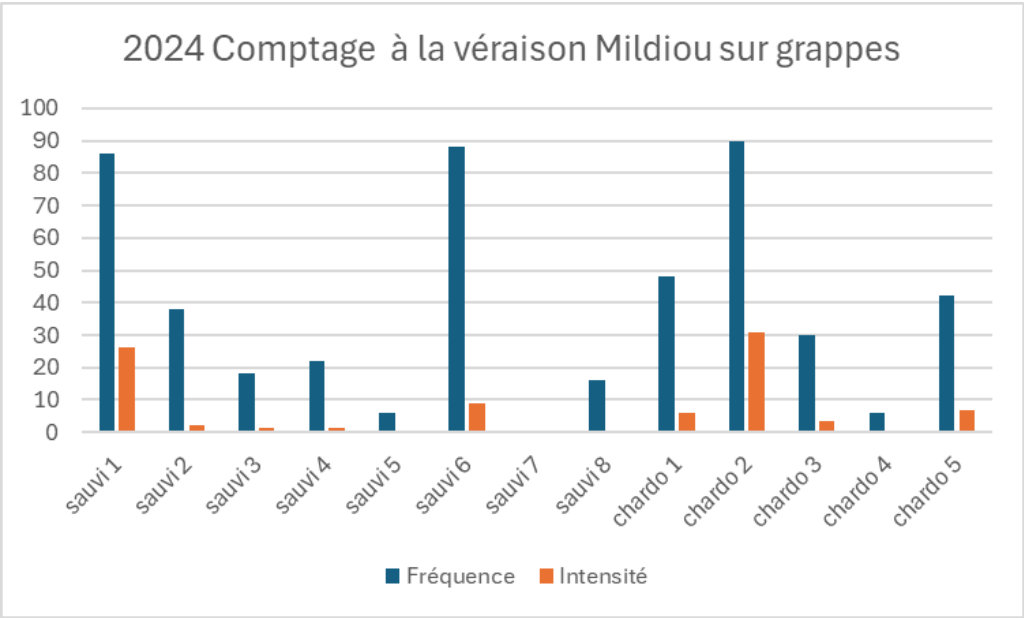
	Evolution du risque	Situation sur le terrain	Bilan à la récolte
Mildiou (<i>Plasmopara viticola</i>)	Première contamination pré-épidémique le 23 avril. Quelques contaminations épidémiques éparses sont calculées avant la fin du mois d’avril. Les conditions pluvieuses du printemps ont très vite fait monter le risque potentiel à un niveau fort à très fort. Ce dernier restera à ce niveau jusqu’à fin juillet.	Le stade sensible est atteint dans la première décade d’avril. Dans le BSV N°1, nous signalons qu’un échantillon d’œufs de mildiou est mûr sur la région de Cognac. La première tache a été détectée le 20 mai dans le TNT de Marigny-Brizay. La semaine suivante dans ce même TNT, 8% des ceps sont porteurs de taches et nous observons la première sur le TNT de Thurageau. Le 03 juin, 4 TNT sur 6 présentent des taches de mildiou avec des fréquences de ceps atteints allant de 6 à 54%. En parallèle, 2 parcelles sur 14 observées en situation protégée présentent elles aussi les premières taches. Le 10 juin les premières inflorescences avec du rot gris sont découvertes dans le TNT de Marigny. Peu de progression de la maladie jusqu’au 02 juillet où nous constatons une sortie fulgurante de mildiou sur 4 TNT	Les comptages de fin août donnent un bilan très différent de 2023. En effet, selon nos observations du 23 août, seulement une parcelle de référence sur 13 observées est indemne de la maladie. Dans 8 parcelles, au moins 20% des grappes sont atteintes et 3 d’entre elles sont à plus de 80% d’attaques. 2 parcelles, ont décroché et sont entre 20% et 30% d’intensité de mildiou sur grappes (graphique comptage à la véraison). 2024 sera une année repère, par la très forte expression du mildiou pour le réseau BSV depuis 2010.

		sur 5. Celui de Maisonneuve est encore indemne alors que celui de Neuville et celui de Marigny-Brizay affichent pratiquement 100% de grappes atteintes. Sortie fulgurante aussi en situation protégée où nous comptons seulement 2 parcelles sur 12 observées sans symptôme. Sur les 10 avec symptômes, 6 d'entre elles présentent du mildiou sur grappes (rot gris et rot brun) avec des fréquences comprises entre 12 et 78% de grappes atteintes.	
--	--	---	--



(Crédit Photo 2024 : FREDON NA)





📖 Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l’Observateur

• **Black-Rot**

Réceptivité de la vigne

La vigne est réceptive dès le débourrement.

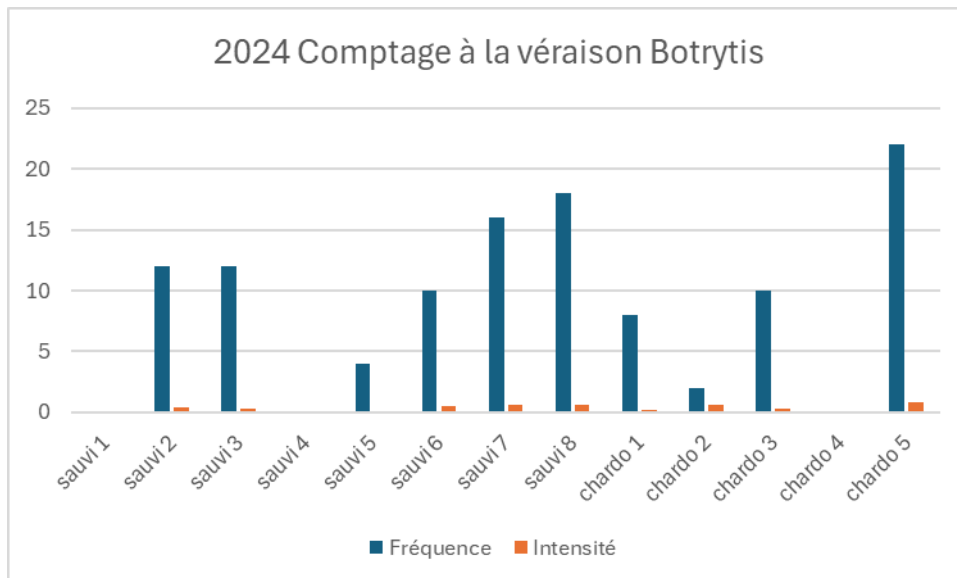
	Evolution du risque	Situation sur le terrain	Bilan à la récolte
Black rot (<i>Guignardia bidwellii</i>)	Le modèle calcule des contaminations pré-épidémiques dernière semaine d’avril puis des contaminations épidémiques la semaine qui suit sur la majorité du vignoble suite aux épisodes pluvieux. Le risque potentiel reste globalement modéré avec des nuances de risques plutôt fortes à l’ouest du vignoble et plutôt faibles à l’Est tout au long de la saison.	Les premières taches sont détectées le 13 mai dans une parcelle de référence à historique black rot à Beaumont et dans une autre à Neuville du Poitou. Il a été relevé une fréquence de 54% de ceps atteints dans la première parcelle contre 4% dans la seconde. Malgré des conditions climatiques favorables au développement de la maladie, la progression du black rot a été maitrisée rapidement. La maladie a été très peu observée par la suite.	Les comptages de fin août donnent un bilan globalement sain, même sur la parcelle historiquement touchée.

📖 Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l’Observateur

• Botrytis

Lors de notre tournée du 27 mai, les comptages de botrytis font état de présence de Botrytis sur feuilles mais aussi sur d'autres organes (inflorescences ou parties d'inflorescences). Avec les conditions pluvieuses printanières, la maladie est présente dans 12 parcelles sur 16 parcelles observées.

Les comptages à la véraison (23 août) montrent la présence de pourriture grise sur grappes dans 10 parcelles sur 13 observées avec pour 7 d'entre elles des fréquences supérieures ou égales à 10%. **Contrairement aux campagnes 2022 et 2023, les conditions humides en pré-vendange et durant la campagne de récolte 2024 ont favorisé la progression de la pourriture grise aussi bien en fréquence qu'en intensité.**



Taches de botrytis sur feuille



Début de botrytis sur bouton floral

(Crédit Photo : FREDON NA)



Botrytis sur pédoncule



Inflorescence entièrement impactée par le botrytis

- **Maladies du bois**

- **Excoriose**

Sur 10 parcelles observées, une seule présente des symptômes significatifs. Pour cette parcelle, la fréquence de pieds atteints est au-delà du seuil indicatif de risque.

Seuil indicatif de risque

De 10 à 30% de pieds atteints selon l'historique des parcelles (Réf. Guide de l'observateur).

A noter que cette année, comme l'année dernière, les intensités d'attaque sont relativement faibles.



(Crédit Photo : FREDON NA)

📖 Consultez la fiche « [Excoriose](#) » du Guide de l'Observateur

Dans le cadre de la surveillance des maladies du bois (Eutypiose, Esca), une parcelle est suivie depuis 2011.

Cépage : Sauvignon

Porte greffe : Fercal

Année de plantation : 2004

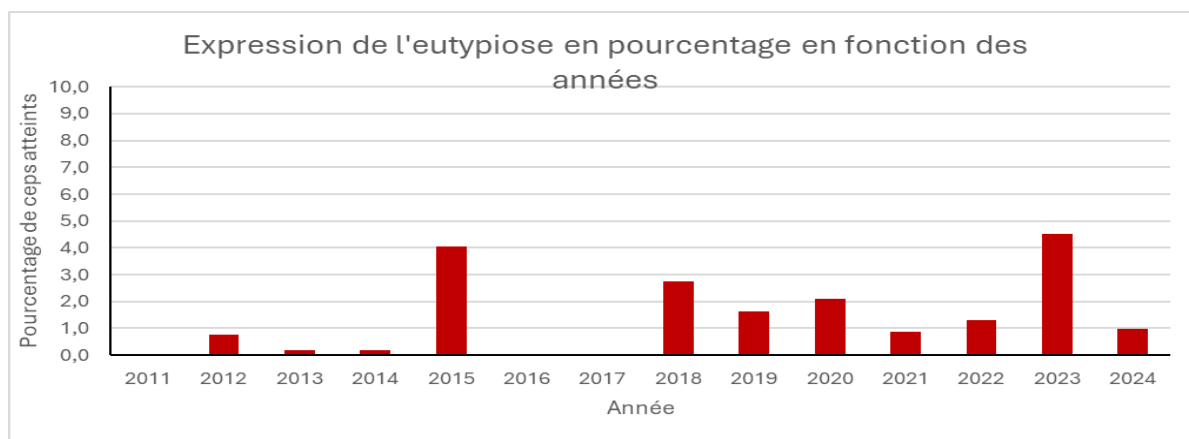
Suivi : 6 rangs, soit 583 ceps

Les observations de l'année :

- **Eutypiose**

Les notations ont été faites le 27 juin.

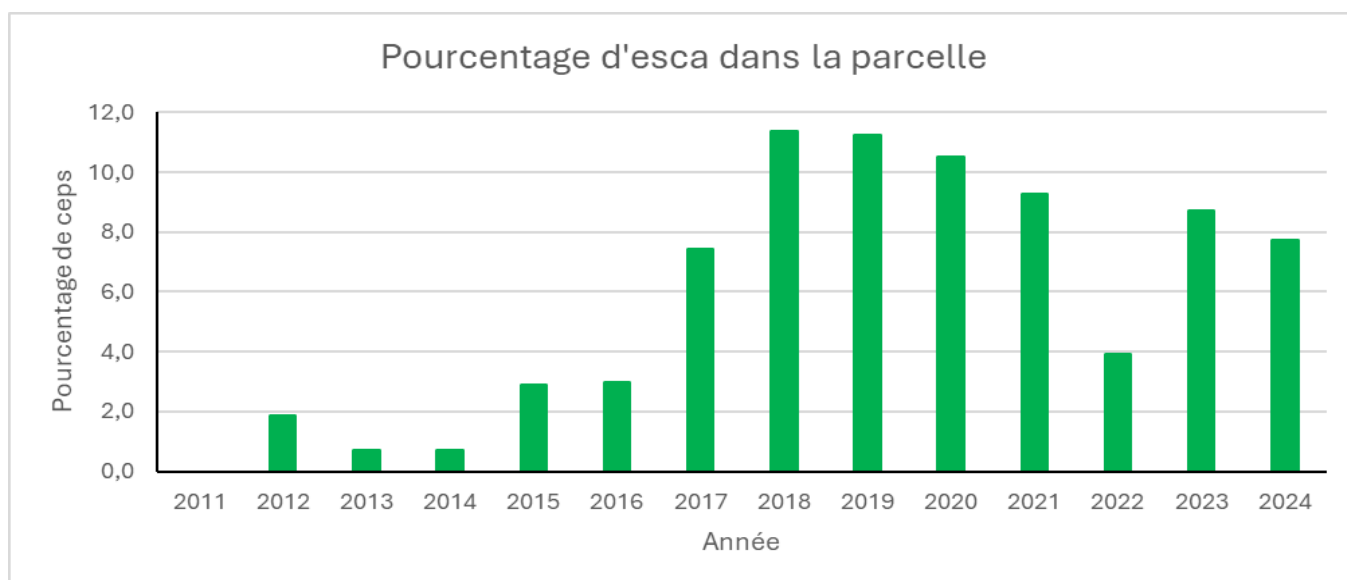
Depuis plusieurs années, l'expression de cette maladie reste à un niveau relativement faible. Variant de 0.9% en 2021 à 4.5% en 2023. **L'année 2024 ne fait pas exception à la règle avec une expression des symptômes de 1%.**



- **Esca et black dead arm (BDA) :**

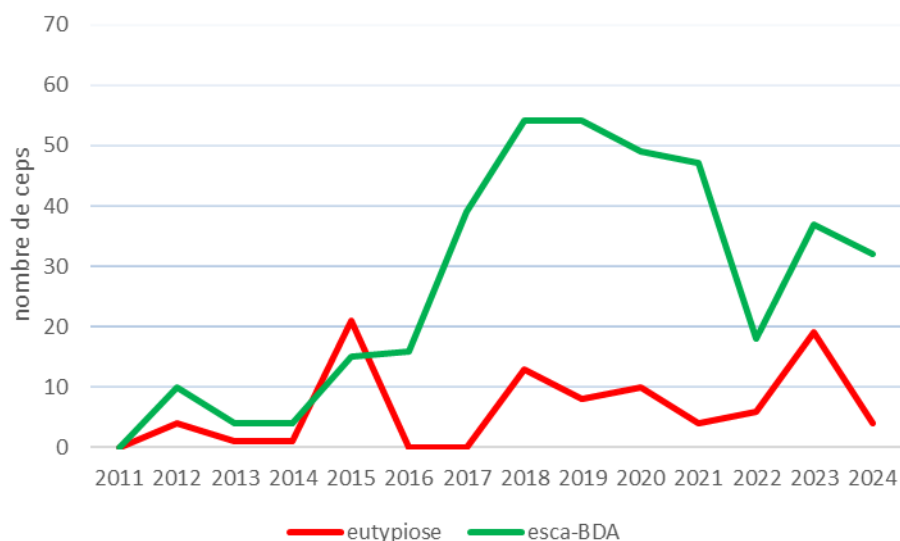
Les premiers symptômes au vignoble sont visibles dès juillet.

Les notations de la parcelle suivie (Marigny-Brizay) ont eu lieu le 23 août. Les symptômes restent très marqués dans la parcelle. **Le taux d'expression de la maladie est inférieur à 2023 avec 7.7% de ceps présentant des symptômes contre 8.7%.** Les conditions climatiques (forte humidité) semblent avoir limité les phénomènes d'apoplexie.



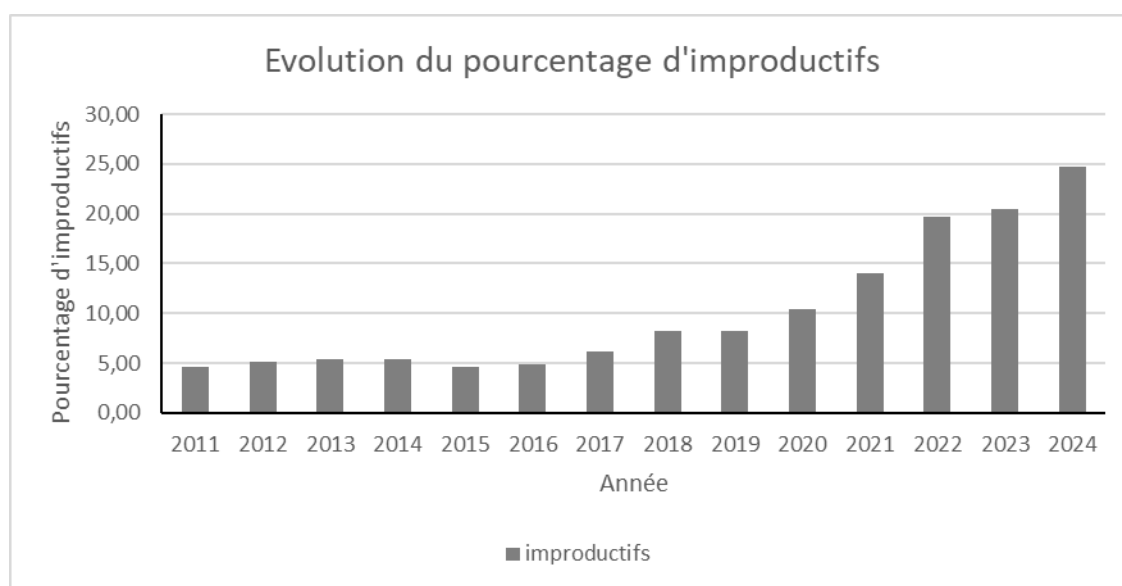
(Crédit Photo : FREDON NA)

Evolution des maladies du bois



L'année 2024 marque un infléchissement dans l'expression des 2 principales maladies du bois. En revanche, nous constatons que parallèlement au vieillissement de la parcelle, le pourcentage de ceps improductifs (morts, absents, jeunes et recepés) augmente et ce pour atteindre, en 2024, près de 25% de la parcelle observée.

Ces maladies restent très préoccupantes pour le vignoble avec peu de solutions envisageables à ce jour. Seules les mesures prophylactiques connues restent de mise.



Remarque : 2016 : parcelle gelée

Afin de lutter contre les maladies du bois, il convient de :

- Marquer les ceps malades pour les retrouver l'hiver afin de les remplacer ou de les recéper au moment de la taille. Très souvent, ces pieds restent peu productifs ou sont carrément improductifs.
- Limiter autant que possible les plaies de taille et préférer une taille tardive.
- Contenir la vigueur.

Consultez la fiche « Esca et Black Dead Arm » du Guide de l'Observateur

Ravageurs

- **Vers de la grappe**

Quelques éléments de biologie

Pour Eudémis et Cochylis la sortie de diapause fait suite à une certaine quantité d'énergie thermique reçue par la chrysalide. L'émergence des papillons peut s'étaler sur 2 à 4 semaines. On observe les premiers adultes début avril avec une protandrie de 2 à 3 jours (sortie des mâles avant les femelles).

En première génération (G1), la chenille présente un stade baladeur, elle perfore les boutons floraux qu'elle agglomère par un fil soyeux : le glomérule. La nymphose dure une quinzaine de jours.

En seconde génération (G2), la chenille perfore les baies ce qui facilitera le développement du botrytis si les conditions météorologiques s'y prêtent.

Les données de piégeage permettent d'élaborer la dynamique de vol (cf graphique ci-après). Ainsi, nous pouvons définir les débuts de vol, les pics et la fin des vols pour chacune des générations. Les indications qui en résultent, nous permettent de positionner les périodes de comptages des glomérules pour la G1 et de comptages des perforations pour la G2.

Cette année, le seuil de 565°C (à partir du 1^{er} février en base zéro, modèle de Roehrich) est atteint au 29 mars. Les premières tordeuses sont capturées dans les pièges du réseau le 05 avril pour eudémis et le 08 avril pour cochylis. Nous pouvons noter un décalage d'une semaine par rapport au vol théorique prédit par le modèle pour la première génération d'eudémis et près de 10 jours pour celle de cochylis. Cet écart s'explique par les mauvaises conditions climatiques de fin-mars / début-avril.

- **Cochylis**

1ère Génération

Le début du vol est enregistré le 08 avril, celui-ci va durer jusqu'au 14 mai. 372 papillons de cochylis ont été capturés avec un pic de vol qui se situe autour du 13 avril. Les pièges les plus actifs sont sur les communes de Doux, Maisonneuve et Thurageau.

2ème Génération

Le vol de seconde génération (G2) a débuté le 21 juin avec pratiquement 12 jours de décalage par rapport à 2023. Le pic de vol se situe autour du 02 juillet.

753 papillons de cochylis ont été capturés lors du vol de deuxième génération principalement sur les mêmes zones de piégeage que pour le vol de la G1.

- **Eudémis**

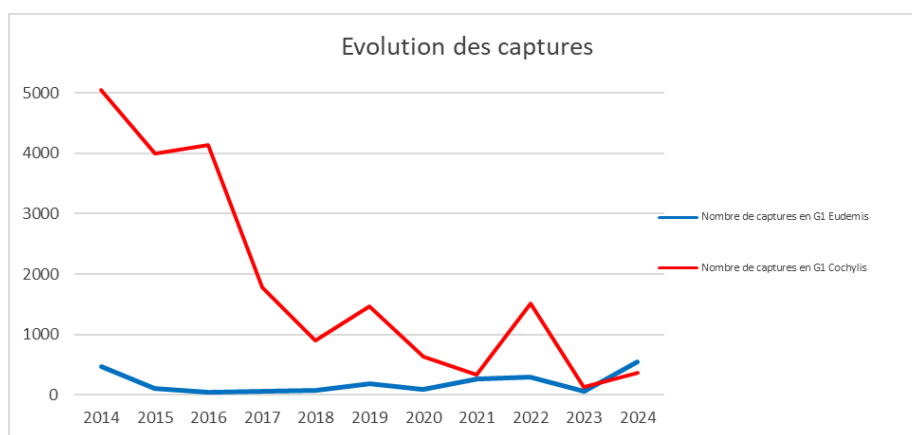
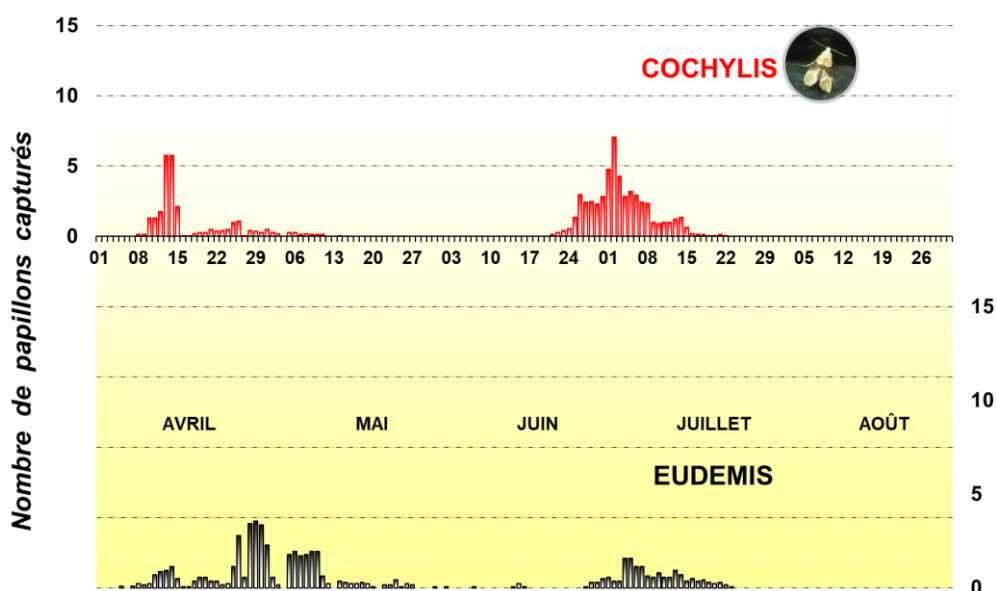
1ère Génération

Le début du vol est enregistré le 05 avril, celui-ci va durer jusqu'au 20 mai. Après cette date, quelques reliquats de captures sont observés jusqu'au début du deuxième vol. Les pièges les plus actifs sont sur les communes de Marigny Brizay, Beaumont et Neuville du Poitou.

Pour la première génération, nous enregistrons 545 papillons d'eudémis avec un pic de vol qui se situe autour du 29 avril. C'est la première fois depuis 2010 (début du réseau BSV) qu'il se piège plus d'eudémis que de cochylis sur le vol de première génération. Cette espèce est-elle en train de supplanter la Cochylis, tordeuse principale de la vigne en Haut-Poitou ?

2ème Génération

Le vol de seconde génération (G2) a débuté le 27 juin. 214 papillons d'eudémis sont enregistrés jusqu'au 23 juillet.



Dégâts :

Au 25 juin 2024, les derniers comptages de glomérules faisaient état d'une seule parcelle sur 10 observées en dépassement du seuil indicatif de risque avec 34 glomérules pour 100 grappes.



Eudémis dans son glomérule (24/06/2024)

(Crédit Photo : FREDON NA)

Le seuil indicatif de risque est de **30 glomérules pour 100 grappes observées**. Au-delà de ce seuil, une intervention en deuxième génération peut être envisagée.

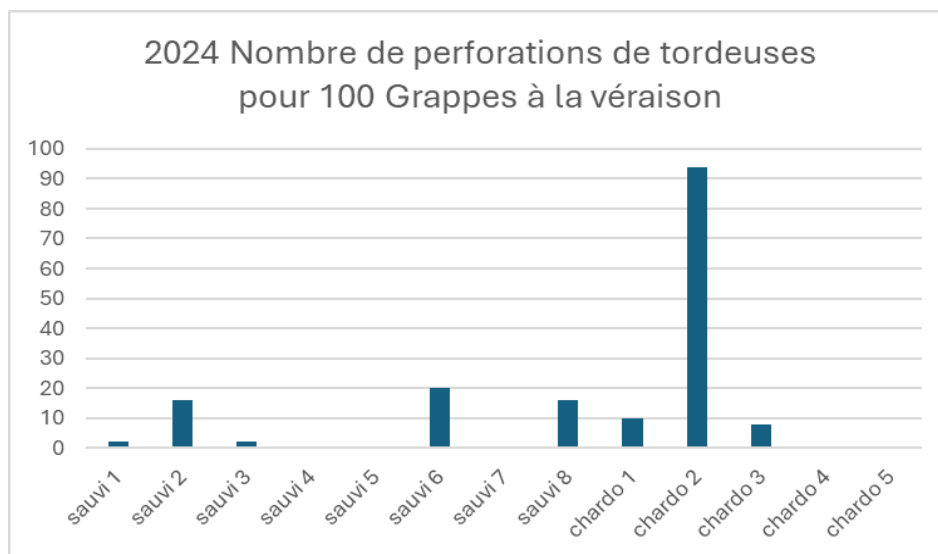
Comptage des perforations à fermeture de la grappe :

Le seuil indicatif de risque s'établit à **10 perforations pour 100 grappes**.

Lors de la tournée du 22 juillet 2024, aucune perforation de tordeuses n'a pu être mise en évidence lors des comptages sur grappe.

Comptage des perforations à la véraison :

Lors des comptages à la véraison le 23 août, 4 parcelles sur 13 ne présentaient pas de perforations. Sur les 9 autres parcelles, 4 d'entre-elles ont plus de 10 perforations pour 100 grappes observées dont une parcelle fortement impactée avec 94 perforations comptées sur 100 grappes.



Les conditions météorologiques de septembre favorables à la pourriture grise ont accentué la fréquence et l'intensité du botrytis dans les parcelles impactées par les dégâts des chenilles de tordeuses.

 **Consultez la [fiche technique "vers de la grappe"](#)**

• Les cicadelles vertes

Le piégeage des cicadelles vertes adultes sert à connaître la dynamique des vols. Il permet d'optimiser les comptages de larves afin d'évaluer les risques et alerter avant l'apparition des grillures imputables aux piqûres des larves de cicadelles vertes. Les dégâts (grillures des pourtours des feuilles) altèrent l'activité photosynthétique pouvant nuire à l'accumulation des sucres notamment dans les baies.

La surveillance des larves se fait 3 semaines après le pic de vol. Le seuil indicatif de risque retenu pour le vignoble du Haut-Poitou est de **50 larves pour 100 feuilles observées**.

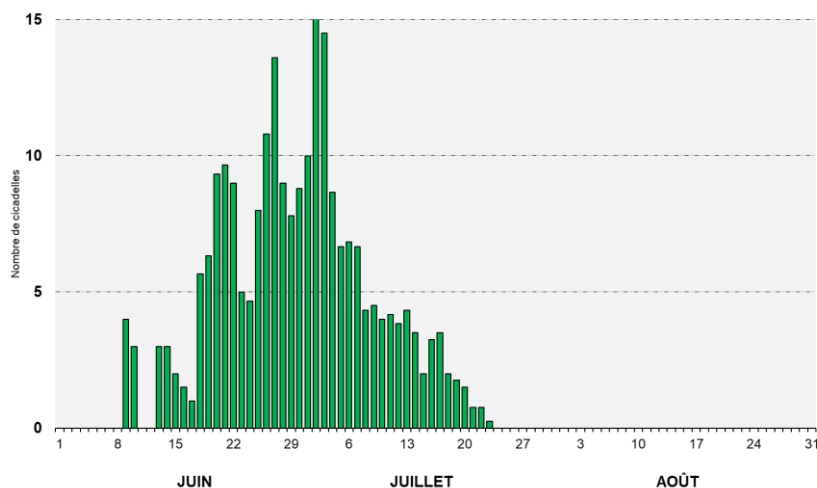


(Crédit Photo : FREDON NA)

En 2024, le pic de vol est atteint autour du 02 juillet soit 12 jours plus tard qu'en 2023.

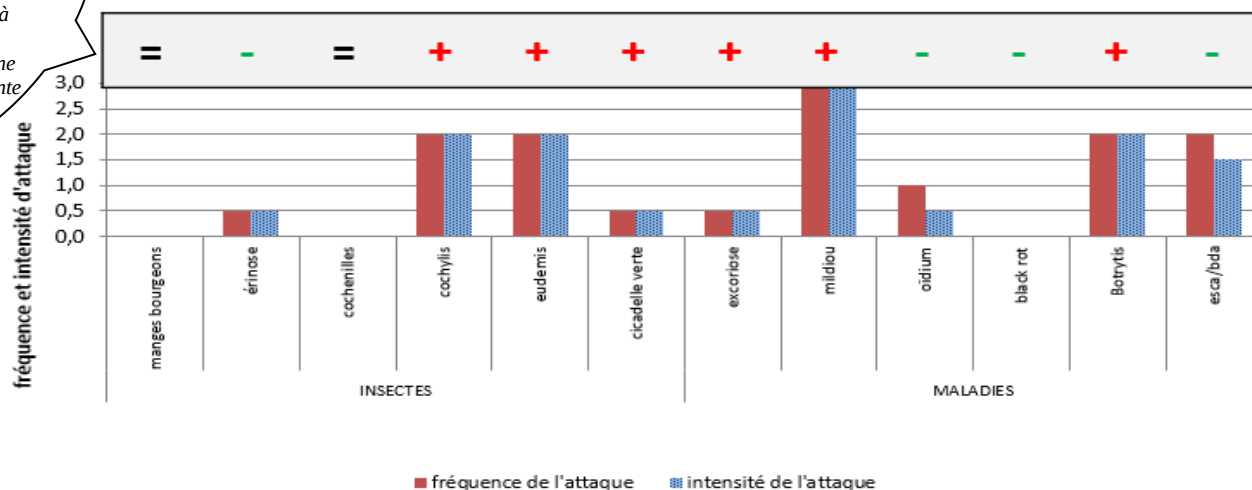
Au 22 juillet, 4 parcelles sur 16 où des comptages de larves ont été réalisés étaient au-dessus du seuil indicatif de risque.

Lors des observations à la véraison, seulement 3 parcelles sur 13 présentaient des symptômes de grillures de cicadelles dont une avec des intensités plus marquées.



Bilan de l'année

Fréquence et intensité d'attaque des bioagresseurs sur les parcelles du réseau BSV vigne Haut Poitou 2024 (niveau d'attaque : nul = 0, faible = 1, moyen = 2 et fort = 3)



Les structures actuelles partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Haut-Poitou sont les suivantes : un réseau d'observateurs (viticulteurs ou techniciens), coordonné par FREDON Nouvelle Aquitaine, le Syndicat du Haut Poitou, la Coopérative Loire Vini Viti Distribution (LVVD), la Coopérative Terrena, la Coopérative Centre Ouest Céréales, les Etablissements Soufflet, l'Institut Français de la Vigne et du Vin.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité".